

# **Système d'information pour la gestion des ressources culturelles (SIGRC)**

## **APPEL D'OFFRES**

### **Tableau 2**

## **Critères sur l'expérience professionnelle et l'identification des ressources**

## Résumé

Le soumissionnaire doit utiliser le présent tableau pour répondre aux conditions M1 des Caractéristiques obligatoires. Pour obtenir de plus amples renseignements, le soumissionnaire doit se reporter aux Exigences à respecter par les soumissions techniques et aux Instructions à l'intention du soumissionnaire.

R1.1 L'expérience professionnelle globale sera évaluée par rapport à une note maximale de 290.

Critères cotés	Note maximale
T4.2-A – Projet de référence n° 1 en matière de gestion de collections	60
T4.2-B – Projet de référence n° 2 en matière de gestion de collections	60
T4.2-C – Projet de référence n° 1 en matière de gestion de l'information des sites archéologiques	90
T4.2-D – Projet de référence n° 1 en matière de gestion de processus de conservation	80
<b>Note globale</b>	290

Les tableaux relatifs aux projets de référence (A à D) sont fournis plus bas.

### Remarques à l'intention du soumissionnaire :

- i. Répétez les tableaux pour chaque projet de référence, quand le besoin s'en fait sentir.
- ii. Toute information fournie pourra faire l'objet d'une vérification à l'aide du processus de vérification des éléments de référence.

<b>Tableau T4.2-A – Projet de référence en matière de gestion de collections : artefacts archéologiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
<b>Critères obligatoires relatifs à la présentation</b>			
Le soumissionnaire doit montrer qu'il respecte les exigences minimales du projet du Système d'information pour la gestion des ressources culturelles (SIGRC) décrites dans la section M.1.1 a) de l'annexe 4.2 du présent appel d'offres, en présentant l'information suivante :			
<b>1.0</b>	<b>Identification des membres de l'équipe du soumissionnaire</b>		
a)	Indiquer le nom des membres de l'équipe du soumissionnaire qui ont été chargés du projet de solution de gestion des ressources culturelles cité en référence.	S.O.	
<b>2.0</b>	<b>Coordonnées du client</b>		
a)	Nom de l'entreprise ou de l'organisme	S.O.	
b)	Adresse	S.O.	
c)	Nom et titre de la personne-ressource à l'échelon de la direction	S.O.	
d)	Numéro de téléphone	S.O.	
e)	Adresse électronique	S.O.	
<b>3.0</b>	<b>Résumé du projet de référence</b>		
a)	Faire un résumé du projet et indiquer notamment les objectifs généraux du projet ainsi que sa portée, le rôle ou les responsabilités du soumissionnaire dans le cadre de ce projet, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, etc. (nombre de mots suggérés : 500)	S.O.	
b)	Durée du projet (date ou mois et année du début et de la fin du projet)	S.O.	
c)	Volume de transactions annuel	S.O.	
<b>Exigences cotées relatives à la présentation et critères d'évaluation</b>			

<b>Tableau T4.2-A – Projet de référence en matière de gestion de collections : artefacts archéologiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
Le soumissionnaire doit montrer qu'il possède de l'expérience en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles en présentant l'information suivante :			
<b>4.0</b>	<b>Description détaillée du projet de référence</b>		
	L'expérience que possède le soumissionnaire en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles sera évaluée en fonction de la similarité existant entre les exigences du projet cité en référence et celles du projet de SIGRC. Les critères d'évaluation seront les suivants :		
a)	Le client était-il un organisme public? Dans l'affirmative, mentionnez à quel ordre de gouvernement (fédéral, provincial/État ou municipal) l'organisme appartenait. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
b)	Le lieu de livraison du client principal se trouvait-il au Canada? Dans l'affirmation, indiquez le lieu. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
c)	La solution livrée existait-elle dans plusieurs langues? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
d)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle principalement destinée à la gestion d'artefacts archéologiques? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
e)	La solution de gestion des ressources culturelles	10	

<b>Tableau T4.2-A – Projet de référence en matière de gestion de collections : artefacts archéologiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
	<p>permettait-elle d'associer des artefacts archéologiques à des sites archéologiques? Dans l'affirmative, précisez.</p> <p><u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.</p>		
f)	<p>La solution de gestion des ressources culturelles permettait-elle de conserver les attributs et les renseignements détaillés des artefacts archéologiques? Dans l'affirmative, précisez.</p> <p><u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.</p>	10	
g)	<p>La solution de gestion des ressources culturelles était-elle principalement destinée à la gestion des collections? Dans l'affirmative, précisez.</p> <p><u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.</p>	5	
	<b>Total partiel</b>	50	
<b>5.0</b>	<b>Expérience acquise grâce au projet</b>		
a)	<p>En vous fondant sur l'expérience acquise grâce au projet cité en référence, indiquez comment (facteur de succès déterminant ou activité essentielle) votre entreprise pourra contribuer à la réussite du projet de SIGRC.</p> <p><u>Critère d'évaluation :</u> Les points seront attribués en fonction de la précision de la description de l'activité, ainsi que de la manière dont cette activité est pertinente dans le cadre du SIGRC et facilitera la réalisation de ce dernier.</p>	10	
	<b>Total partiel</b>	10	
	<b>Total partiel</b>	60	

**Tableau T4.2-A – Projet de référence en matière de gestion de collections : artefacts archéologiques**

Critère n°	Critères relatifs à la présentation	Nombre de points maximum	Réponse du soumissionnaire
	<b>Note maximale</b>	60	

**Tableau T4.2-B – Projet de référence en matière de gestion de collections : objets historiques**

Critère n°	Critères relatifs à la présentation	Nombre de points maximum	Réponse du soumissionnaire
<b>Critères obligatoires relatifs à la présentation</b>			
Le soumissionnaire doit montrer qu'il respecte les exigences minimales du projet du Système d'information pour la gestion des ressources culturelles (SIGRC) décrites dans la section M.1.1 a) de l'annexe 4.2 du présent appel d'offres, en présentant l'information suivante :			
<b>1.0</b>	<b>Identification des membres de l'équipe du soumissionnaire</b>		
a)	Indiquer le nom des membres de l'équipe du soumissionnaire qui ont été chargés du projet de solution de gestion des ressources culturelles cité en référence.	S.O.	
<b>2.0</b>	<b>Coordonnées du client</b>		
a)	Nom de l'entreprise ou de l'organisme	S.O.	
b)	Adresse	S.O.	
c)	Nom et titre de la personne-ressource à l'échelon de la direction	S.O.	
d)	Numéro de téléphone	S.O.	
e)	Adresse électronique	S.O.	
<b>3.0</b>	<b>Résumé du projet de référence</b>		
a)	Faire un résumé du projet et indiquer notamment les objectifs généraux du projet ainsi que sa portée, le rôle ou les responsabilités du soumissionnaire dans le cadre de ce projet, les difficultés rencontrées, les	S.O.	

<b>Tableau T4.2-B – Projet de référence en matière de gestion de collections : objets historiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
	résultats obtenus, etc. (nombre de mots suggérés : 500)		
b)	Durée du projet (date ou mois et année du début et de la fin du projet)	S.O.	
c)	Volume de transactions annuel	S.O.	
<b>Exigences cotées relatives à la présentation et critères d'évaluation</b>			
Le soumissionnaire doit montrer qu'il possède de l'expérience en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles en présentant l'information suivante :			
<b>4.0</b>	<b>Description détaillée du projet de référence</b>		
	L'expérience que possède le soumissionnaire en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles sera évaluée en fonction de la similarité existant entre les exigences du projet cité en référence et celles du projet de SIGRC. Les critères d'évaluation seront les suivants :		
a)	Le client était-il un organisme public? Dans l'affirmative, mentionnez à quel ordre de gouvernement (fédéral, provincial/État ou municipal) l'organisme appartenait. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
b)	Le lieu de livraison du client principal se trouvait-il au Canada? Dans l'affirmation, indiquez le lieu. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
c)	La solution livrée existait-elle dans plusieurs langues? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	

<b>Tableau T4.2-B – Projet de référence en matière de gestion de collections : objets historiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
d)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle principalement destinée à la gestion des objets historiques? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
e)	La solution de gestion des ressources culturelles permettait-elle d'associer des objets historiques à des peuples, à des événements et à des lieux? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
f)	La solution de gestion des ressources culturelles permettait-elle de conserver les attributs et les renseignements détaillés des artefacts archéologiques? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
g)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle principalement destinée à la gestion des collections? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
	<b>Total partiel</b>	50	
<b>5.0</b>	<b>Expérience acquise grâce au projet</b>		
a)	En vous fondant sur l'expérience acquise grâce au projet cité en référence, indiquez comment (facteur de succès déterminant ou activité essentielle) votre entreprise pourra contribuer à la réussite du projet de SIGRC. <u>Critère d'évaluation :</u>	10	

<b>Tableau T4.2-B – Projet de référence en matière de gestion de collections : objets historiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
	Les points seront attribués en fonction de la précision de la description de l'activité, ainsi que de la manière dont cette activité est pertinente dans le cadre du SIGRC et facilitera la réalisation de ce dernier.		
	<b>Total partiel</b>	10	
	<b>Total partiel</b>	60	
	<b>Note maximale</b>	60	

<b>T4.2-C – Projet de référence en matière de gestion de l'information des sites archéologiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
<b>Critères obligatoires relatifs à la présentation</b>			
Le soumissionnaire doit montrer qu'il respecte les exigences minimales du projet du Système d'information pour la gestion des ressources culturelles (SIGRC) décrites dans la section M.1.1 a) de l'annexe 4.2 du présent appel d'offres, en présentant l'information suivante :			
<b>1.0</b>	<b>Identification des membres de l'équipe du soumissionnaire</b>		
a)	Indiquer le nom des membres de l'équipe du soumissionnaire qui ont été chargés du projet de solution de gestion des ressources culturelles cité en référence.	S.O.	
<b>2.0</b>	<b>Coordonnées du client</b>		
a)	Nom de l'entreprise ou de l'organisme	S.O.	
b)	Adresse	S.O.	
c)	Nom et titre de la personne-ressource à l'échelon de la direction	S.O.	

<b>T4.2-C – Projet de référence en matière de gestion de l'information des sites archéologiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
d)	Numéro de téléphone	S.O.	
e)	Adresse électronique	S.O.	
<b>3.0</b>	<b>Résumé du projet de référence</b>		
a)	Faire un résumé du projet et indiquer notamment les objectifs généraux du projet ainsi que sa portée, le rôle ou les responsabilités du soumissionnaire dans le cadre de ce projet, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, etc. (nombre de mots suggérés : 500)	S.O.	
b)	Durée du projet (date ou mois et année du début et de la fin du projet)	S.O.	
c)	Volume de transactions annuel	S.O.	
<b>Exigences cotées relatives à la présentation et critères d'évaluation</b>			
Le soumissionnaire doit montrer qu'il possède de l'expérience en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles en présentant l'information suivante :			
<b>4.0</b>	<b>Description détaillée du projet de référence</b>		
	L'expérience que possède le soumissionnaire en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles sera évaluée en fonction de la similarité existant entre les exigences du projet cité en référence et celles du projet de SIGRC. Les critères d'évaluation seront les suivants :		
a)	Le client était-il un organisme public? Dans l'affirmative, mentionnez à quel ordre de gouvernement (fédéral, provincial/État ou municipal) l'organisme appartenait. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
b)	Le lieu de livraison du client principal se trouvait-il au	5	

<b>T4.2-C – Projet de référence en matière de gestion de l'information des sites archéologiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
	Canada? Dans l'affirmation, indiquez le lieu. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.		
c)	La solution livrée existait-elle dans plusieurs langues? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
d)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle principalement destinée à la gestion de l'information des sites archéologiques? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
e)	La solution de gestion des ressources culturelles comportait-elle un processus d'enregistrement de l'information des sites archéologiques similaire à celui du système de provenance de Parcs Canada (c'est-à-dire un processus hiérarchique de type quadrants d'unités avec emplacements horizontaux et verticaux interreliés)? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 20 points.	20	
f)	La solution de gestion des ressources culturelles permettait-elle de conserver les attributs d'un site? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
g)	La solution de gestion des ressources culturelles facilitait-elle la gestion des activités courantes effectuées sur les sites archéologiques? Dans l'affirmative, précisez.	10	

<b>T4.2-C – Projet de référence en matière de gestion de l'information des sites archéologiques</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
	<u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.		
h)	La solution de gestion des ressources culturelles facilitait-elle l'enregistrement des activités archéologiques et de leurs effets? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
		5	
	<b>Total partiel</b>	75	
<b>5.0</b>	<b>Expérience acquise grâce au projet</b>		
a)	En vous fondant sur l'expérience acquise grâce au projet cité en référence, indiquez comment (facteur de succès déterminant ou activité essentielle) votre entreprise pourra contribuer à la réussite du projet de SIGRC. <u>Critère d'évaluation :</u> Les points seront attribués en fonction de la précision de la description de l'activité, ainsi que de la manière dont cette activité est pertinente dans le cadre du SIGRC et facilitera la réalisation de ce dernier.	10	
	<b>Total partiel</b>	10	
	<b>Total partiel</b>	90	
	<b>Note maximale</b>	90	

<b>Tableau T4.2-D – Projet de référence en matière de gestion de processus de conservation</b>
--

Critère n°	Critères relatifs à la présentation	Nombre de points maximum	Réponse du soumissionnaire
<b>Critères obligatoires relatifs à la présentation</b>			
Le soumissionnaire doit montrer qu'il respecte les exigences minimales du projet du Système d'information pour la gestion des ressources culturelles (SIGRC) décrites dans la section M.1.1 a) de l'annexe 4.2 du présent appel d'offres, en présentant l'information suivante :			
<b>1.0</b>	<b>Identification des membres de l'équipe du soumissionnaire</b>		
a)	Indiquer le nom des membres de l'équipe du soumissionnaire qui ont été chargés du projet de solution de gestion des ressources culturelles cité en référence.	S.O.	
<b>2.0</b>	<b>Coordonnées du client</b>		
a)	Nom de l'entreprise ou de l'organisme	S.O.	
b)	Adresse	S.O.	
c)	Nom et titre de la personne-ressource à l'échelon de la direction	S.O.	
d)	Numéro de téléphone	S.O.	
e)	Adresse électronique	S.O.	
<b>3.0</b>	<b>Résumé du projet de référence</b>		
a)	Faire un résumé du projet et indiquer notamment les objectifs généraux du projet ainsi que sa portée, le rôle ou les responsabilités du soumissionnaire dans le cadre de ce projet, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, etc. (nombre de mots suggérés : 500)	S.O.	
b)	Durée du projet (date ou mois et année du début et de la fin du projet)	S.O.	
c)	Volume de transactions annuel	S.O.	
<b>Exigences cotées relatives à la présentation et critères d'évaluation</b>			
Le soumissionnaire doit montrer qu'il possède de l'expérience en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles en présentant l'information suivante :			

<b>Tableau T4.2-D – Projet de référence en matière de gestion de processus de conservation</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
<b>4.0</b>	<b>Description détaillée du projet de référence</b>		
	L'expérience que possède le soumissionnaire en lien avec les produits de gestion des ressources culturelles sera évaluée en fonction de la similarité existant entre les exigences du projet cité en référence et celles du projet de SIGRC. Les critères d'évaluation seront les suivants :		
a)	Le client était-il un organisme public? Dans l'affirmative, mentionnez à quel ordre de gouvernement (fédéral, provincial/État ou municipal) l'organisme appartenait. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
b)	Le lieu de livraison du client principal se trouvait-il au Canada? Dans l'affirmative, indiquez le lieu. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
c)	La solution livrée existait-elle dans plusieurs langues? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 5 points.	5	
d)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle principalement destinée à la gestion du processus de conservation des objets? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
e)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle principalement destinée à la gestion du traitement de conservation? Dans l'affirmative, précisez.	10	

<b>Tableau T4.2-D – Projet de référence en matière de gestion de processus de conservation</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
	<u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.		
f)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle utilisée pour évaluer les conditions sur le site et celles des objets? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
g)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle utilisée pour évaluer les sites et l'environnement? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
h)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle utilisée pour gérer les demandes de traitement? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	5	
i)	La solution de gestion des ressources culturelles était-elle utilisée pour enregistrer l'information de traitement des objets? Dans l'affirmative, précisez. <u>Critère d'évaluation :</u> Dans l'affirmative, inscrivez 10 points.	10	
	<b>Total partiel</b>	70	
<b>5.0</b>	<b>Expérience acquise grâce au projet</b>		
a)	En vous fondant sur l'expérience acquise grâce au projet cité en référence, indiquez comment (facteur de succès déterminant ou activité essentielle) votre entreprise pourra contribuer à la réussite du projet de SIGRC.	10	

<b>Tableau T4.2-D – Projet de référence en matière de gestion de processus de conservation</b>			
<b>Critère n°</b>	<b>Critères relatifs à la présentation</b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
	<u>Critère d'évaluation :</u> Les points seront attribués en fonction de la précision de la description de l'activité, ainsi que de la manière dont cette activité est pertinente dans le cadre du SIGRC et facilitera la réalisation de ce dernier.		
	<b>Total partiel</b>	10	
	<b>Total partiel</b>	80	
	<b>Note maximale</b>	80	

Le soumissionnaire doit utiliser le présent tableau pour répondre aux conditions M1.3 de l'annexe 4.2 – Caractéristiques obligatoires et R1.4 de l'annexe 4.3 – Exigences cotées. Pour obtenir de plus amples renseignements, le soumissionnaire doit se reporter à l'annexe 3.1 – Exigences à respecter par les soumissions techniques, ainsi qu'aux Instructions à l'intention du soumissionnaire.

L'identification des ressources proposées par le soumissionnaire sera évaluée par rapport à une note maximale de 230. La note de passage sera de 161 (70 %).

<b>Critères d'évaluation de l'identification des ressources</b>	<b>Nombre maximum de points</b>
T4.3-1 et T4.3-2 – Autorité responsable du projet	60
T4.3-3 et T4.3-4 – Chef de projet	70
T4.3-5 et T4.3-6 – Responsable technique de la solution	100
<b>Note globale</b>	230

## Définitions et remarques

- 1) Lorsque cela est indiqué, les réponses aux critères d'évaluation seront évaluées en fonction de la pertinence de l'expérience pour le projet du SIGRC. Cette pertinence sera mesurée d'après :
- i) la similarité des fonctions occupées dans le cadre du projet cité en référence avec celles proposées dans le cadre du SIGRC;
  - ii) la similarité de la complexité du projet cité en référence avec celle du SIGRC sur le plan :
    - a) des possibilités de gestion des ressources culturelles;
    - b) des possibilités de gestion des sites archéologiques;
    - c) de la portée.

Les points seront attribués comme suit :

Barème de notation	Définition
100 % des points maximums	Le projet cité en référence répond aux 4 critères susmentionnés (i et ii).
75 % des points maximums	Le projet cité en référence répond à 3 des 4 critères susmentionnés (i et ii).
50 % des points maximums	Le projet cité en référence répond à 2 des 4 critères susmentionnés (i et ii).
25 % des points maximums	Le projet cité en référence répond à 1 des 4 critères susmentionnés (i et ii).
0 % des points maximums	Le projet cité en référence ne répond à aucun des critères susmentionnés (i et ii).

Pour le projet du SIGRC, l'éventuelle pertinence, sur le plan de la similarité des fonctions et de la complexité du projet, de l'expérience tirée du projet cité en référence sera déterminée par l'évaluateur à l'aide du barème de notation ci-dessus.

- 2) La formation officielle sur la gestion de projet correspond à celle des cours relatifs à l'appellation de professionnel de la gestion de projet agréé utilisée par le Project Management Institute (<http://www.pmi.org>), dans les cinq principaux groupes du processus de gestion de projet et dans les neuf champs de connaissance en gestion de projet qui figurent dans le Guide du Corpus des connaissances en management de projet (PMBOK).
- 3) Pour qu'une formation officielle ou un agrément soit jugé valable, le soumissionnaire doit inclure les documents de référence applicables fournis par l'établissement de formation ou l'organisme de délivrance.
- 4) L'éventuelle pertinence d'une formation, d'un niveau d'études, d'un agrément, etc. pour occuper les fonctions proposées sera déterminée par l'évaluateur.
- 5) Le soumissionnaire doit savoir que les ressources proposées dans le cadre du présent appel d'offres devront au moins avoir obtenu une cote de fiabilité de la DSICI ou de TPSGC au moment de l'attribution du contrat.

**Tableau T4.3-1 – Critères obligatoires : Autorité responsable du projet**

<b>Ressource n° 1 : Autorité responsable du projet</b> <b>Nom de la ressource : &lt;indiquer le nom&gt;</b>	<b>Expérience avérée</b>	
<b>Critères obligatoires</b>		
<p><b>1.</b> Le soumissionnaire doit fournir (en réponse aux exigences cotées) les coordonnées de deux clients pour le compte desquels il a agi à titre d'autorité responsable du projet et qui seront en mesure d'attester le fait.</p> <p><i><b>Remarque :</b> Les clients indiqués en référence doivent concerner deux projets différents et leurs coordonnées doivent être fournies de la manière indiquée. Si les renseignements fournis ne sont pas complets ou soumis comme demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai de cinq (5) jours ouvrables pour se conformer aux exigences. Si le soumissionnaire ne répond pas à la demande de l'autorité contractante ou ne se conforme pas aux exigences dans les délais impartis, l'offre sera déclarée irrecevable. Les clients pourront être contactés aux fins de vérification.</i></p>	<b>Client n° 1 :</b> <b>Personne-ressource :</b> <b>Titre :</b> N° de tél. ou adresse électronique :	<b>Client n° 2 :</b> <b>Personne-ressource :</b> <b>Titre :</b> N° de tél. ou adresse électronique :
<p><b>2. Attestation</b></p> <p>Le soumissionnaire doit signer le texte suivant pour attester que la ressource proposée possède bien l'expérience nécessaire :</p> <p>Nous soussignés attestons que la ressource proposée répond à tous les critères obligatoires pour occuper les fonctions d'<b>autorité responsable du projet</b> conformément à la section 1.4.3.1.1 de l'énoncé des travaux en lien avec le présent appel d'offres. Le Canada se réserve le droit de demander à avoir la preuve que la ressource répond effectivement aux critères obligatoires,</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p>Écrire ci-dessus, en caractères d'imprimerie, le nom de la personne autorisée et signer <span style="float: right;">_____</span>  <span style="float: right;">Date</span></p>		

**Tableau T4.3-2 – Critères cotés : Autorité responsable du projet**

Critère d'évaluation		Cadre d'évaluation		Nombre maximum de points
1. Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède de l'expérience en tant qu'autorité responsable de projet.		Le soumissionnaire recevra jusqu'à 30 points par projet cité en référence (2 au maximum), selon la pertinence de l'expérience.		<b>60</b>
i.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			
ii.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**Tableau T4.3-3 – Critères obligatoires : Chef de projet**

<b>Ressource n° 2 : Chef de projet</b> <b>Nom de la ressource :</b> <indiquer le nom>	<b>Expérience avérée</b>	
<b>Critères obligatoires</b>		
<p>1. Le soumissionnaire doit fournir (en réponse aux exigences cotées) les coordonnées de deux clients pour le compte desquels il a agi à titre de chef de projet et qui seront en mesure d'attester le fait.</p> <p><i><b>Remarque :</b> Les clients indiqués en référence doivent concerner deux projets différents et leurs coordonnées doivent être fournies de la manière indiquée. Si les renseignements fournis ne sont pas complets ou soumis comme demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai de cinq (5) jours ouvrables pour se conformer aux exigences. Si le soumissionnaire ne répond pas à la demande de l'autorité contractante ou ne se conforme pas aux exigences dans les délais impartis, l'offre sera déclarée irrecevable. Les clients pourront être contactés aux fins de vérification.</i></p>	<b>Client n° 1 :</b> <b>Personne-ressource :</b> <b>Titre :</b> <b>N° de tél. ou adresse électronique :</b>  <b>Client n° 2 :</b> <b>Personne-ressource :</b> <b>Titre :</b> <b>N° de tél. ou adresse électronique :</b>	
<p><b>2. Attestation</b></p> <p>Le soumissionnaire doit signer le texte suivant pour attester que la ressource proposée possède bien l'expérience nécessaire :</p> <p>Nous soussignés attestons que la ressource proposée répond à tous les critères obligatoires pour occuper les fonctions de <b>chef de projet</b> conformément à la section 1.4.3.1.2 de l'énoncé des travaux en lien avec le présent appel d'offres. Le Canada se réserve le droit de demander à avoir la preuve que la ressource répond effectivement aux critères obligatoires,</p> <p>_____</p> <p>Écrire ci-dessus, en caractères d'imprimerie, le nom de la personne autorisée et signer</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">Date</p>		

<b>Ressource n° 2 : Chef de projet</b> <b>Nom de la ressource : &lt;indiquer le nom&gt;</b>	<b>Expérience avérée</b>
<b>Critères obligatoires</b>	

**Tableau T4.3-4 – Critères cotés : Chef de projet**

Critère d'évaluation		Cadre d'évaluation		Nombre maximum de points
1. Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède de l'expérience en tant que chef de projet.		Le soumissionnaire recevra jusqu'à 20 points par projet cité en référence (3 au maximum), selon la pertinence de l'expérience.		<b>60</b>
i.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			
ii.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	

Critère d'évaluation		Cadre d'évaluation		Nombre maximum de points
	Titre et description du poste occupé			
iii.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			

Critère d'évaluation		Cadre d'évaluation		Nombre maximum de points
2.	<p>Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée a suivi une formation officielle ou obtenu un agrément dans le domaine de la gestion de projet.</p> <p><b>Remarque :</b> Pour que des points lui soient accordés, le soumissionnaire doit fournir, dans sa proposition, la preuve de cette formation ou de cet agrément.</p>	<p>Dix points au maximum seront attribués comme suit :</p> <p>a) Être un professionnel de la gestion de projet agréé en règle : 5 points</p> <p>b) A suivi une formation en gestion de projet accréditée par le Project Management Institute d'une durée suffisante (35 heures d'après l'Institut : consulter le site <a href="http://www.pmi.org">www.pmi.org</a>) pour répondre de manière entièrement satisfaisante aux critères du titre de professionnel de la gestion de projet agréé. : 10 points</p>		10

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	<b>c) Ne possède pas le titre de professionnel de la gestion de projet agréé ou n'a pas reçu une formation suffisante : 0 point</b>	
--	---	--

**Tableau T4.3-5 – Critères obligatoires : Responsable technique de la solution**

<b>Ressource n° 4 : Responsable technique de la solution</b> <b>Nom de la ressource : &lt;indiquer le nom&gt;</b>	<b>Expérience avérée</b>	
<b>Critères obligatoires</b>		
<p>1. Le soumissionnaire doit fournir (en réponse aux exigences cotées) les coordonnées de deux clients pour le compte desquels il a agi à titre de responsable technique de solution et qui seront en mesure d'attester le fait.</p> <p><i><b>Remarque :</b> Les clients indiqués en référence doivent concerner deux projets différents et leurs coordonnées doivent être fournies de la manière indiquée. Si les renseignements fournis ne sont pas complets ou soumis comme demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai de cinq (5) jours ouvrables pour se conformer aux exigences. Si le soumissionnaire ne répond pas à la demande de l'autorité contractante ou ne se conforme pas aux exigences dans les délais impartis, l'offre sera déclarée irrecevable. Les clients pourront être contactés aux fins de vérification.</i></p>	<b>Client n° 1 :</b> <b>Personne-ressource :</b> <b>Titre :</b> <b>N° de tél. ou adresse électronique :</b>  <b>Client n° 2 :</b> <b>Personne-ressource :</b> <b>Titre :</b> <b>N° de tél. ou adresse électronique :</b>	
<p><b>2. Attestation</b></p> <p>Le soumissionnaire doit signer le texte suivant pour attester que la ressource proposée possède bien l'expérience nécessaire :</p> <p>Nous soussignés attestons que la ressource proposée répond à tous les critères obligatoires pour occuper les fonctions de <b>responsable technique de solution</b> conformément à la section 1.4.3.1.3 de l'énoncé des travaux en lien avec le présent appel d'offres. Le Canada se réserve le droit de demander à avoir la preuve que la ressource répond effectivement aux critères obligatoires,</p> <p>_____</p> <p>Écrire ci-dessus, en caractères d'imprimerie, le nom de la personne autorisée et signer</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">Date</p>		

**Tableau T4.3-6 – Critères cotés : Responsable technique de la solution**

Critère d'évaluation		Cadre d'évaluation		Nombre maximum de points
1. Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède de l'expérience en tant que responsable technique de solution.		Le soumissionnaire recevra jusqu'à 25 points par projet cité en référence (2 au maximum), selon la pertinence de l'expérience.		50
i.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			
ii.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			

Critère d'évaluation		Cadre d'évaluation		Nombre maximum de points
2. Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée connaît le produit principal de gestion de l'information des ressources culturelles.		Le soumissionnaire recevra jusqu'à 25 points par projet cité en référence (2 au maximum), selon la pertinence de l'expérience.		50
i.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			
ii.	Client			
	Période passée sur le projet	De jj/mm/aaaa	À jj/mm/aaaa	
	Titre et description du poste occupé			